

Conseil Municipal du lundi 9 novembre 2009

- ↵ **Renouvellement réhabilitations funéraires :** Monsieur le Préfet est sollicité pour le renouvellement de l'habilitation funéraire des employés municipaux.
- ↵ **Décisions modificatives budgétaires :** Sont votés divers virements de crédits destinés :
 - à budgétiser les admissions en non valeur entérinées par le Conseil Municipal du 5 octobre dernier et les intérêts de la ligne de trésorerie ;
 - à parfaire le financement de divers programmes d'investissement ;
- ↵ **Nouvelle tarification budget annexe eau et assainissement :** Le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs ci-après : eau le m³ 0,80 euro, assainissement le m³ 0,80 euro.
- ↵ **Indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires au Trésorier Municipal :** Conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, décision est prise à compter du 1^{er} avril 2009 d'octroyer à Madame Nadine BOSCH, Trésorière Municipale, l'indemnité de conseil calculée au taux plein ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires.